



EMBARGO JUSQU'AU 25.11.2008

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 16

Rolle, le 13 novembre 2008

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Motion "Cité de l'énergie"

La motion de M. le Conseiller communal Laurent Théodore "Pour que Rolle obtienne le label *Cité de l'Energie*" n'avait pas encore fait l'objet d'une prise de position de la Municipalité. Elle invite pour l'heure le Conseil communal à ne pas entrer en matière sur cette motion, pour les raisons suivantes :

- La ville de Rolle ne possède pas ce label, mais compte déjà parmi les "autres membres" de l'Association Cité de l'Energie, pour laquelle elle verse une cotisation annuelle de Fr. 1'000.—.
- L'obtention de ce label nécessite la mise en route d'un programme de mesures liées au développement durable, une opération que la Municipalité n'envisage pas de lancer avant la fin de la réorganisation des services communaux, soit pas avant la fin de l'année 2009; il s'agit en effet d'établir un état des lieux et de définir une politique énergétique pour 4 ans dont les objectifs, une fois concrétisés, doivent être soumis à un audit : au minimum 50 % d'entre eux ont l'obligation d'être réalisés en vue de cette labellisation.
- La Municipalité souligne à cet égard qu'elle intègre déjà le principe du développement durable dans ses infrastructures et services, par exemple lorsqu'il s'est agi de mesures à prendre à l'endroit des collèges des Buttes et du Martinet pour un contrôle et un suivi de la consommation énergétique de ces bâtiments.
- Un programme "Energho" a démarré en octobre 2008; il consiste en une surveillance hebdomadaire de la consommation de toutes les énergies des bâtiments, en vue de les rationaliser dans le contexte actuel des constructions. Les aspects environnementaux des projets communaux sont ainsi étudiés et pris en compte dans toute la mesure du possible.

En conclusion, la Municipalité ne rejette pas la motion de M. Théodore, mais invite aimablement le Conseil communal – s'il devait l'accepter le 25 novembre – à reporter sa mise en œuvre d'une année au moins.

. / .

Marché de Noël

Cette traditionnelle manifestation est organisée cette année par l'Association des intérêts du Cœur de La Côte (AICC) les 28, 29 et 30 novembre prochains. La Municipalité accueillera la population et les visiteurs de la Commune, lors de l'ouverture du Marché vendredi 28 novembre à 18h.00, sur la Place des Tilleuls. Un "vin chaud" leur sera servi à cette occasion dans un cadre lumineux "de circonstance", entièrement renouvelé pour les fêtes de fin d'année.

Immeuble "La Couronne"

Le bâtiment de l'administration communale, sis au 44 de la Grand-Rue, connaît un taux de passage important. Les services communaux sont répartis sur 3 étages, sans compter un bureau privé au bénéfice d'un contrat de bail avec la Commune. Depuis le printemps dernier, la Municipalité a "investi" les locaux qu'occupait l'ex-préfecture de Rolle, au 1^{er} étage, afin d'augmenter les surfaces de travail nécessaire à ses besoins et à son administration. La volonté de tendre à une meilleure sécurité du site s'est d'emblée imposée en regard des nombreux couloirs et portes d'accès des services et du bâtiment. Après la pose d'une minuterie commandant les accès nord et sud de "La Couronne", la Municipalité a décidé de sécuriser, au moyen de gâches électroniques, les portes donnant sur le passage du public (comme la salle Chinet), ainsi que les accès possibles depuis la réception (par exemple la bourse communale et le contrôle des habitants). Dûment budgétisée, cette dépense à hauteur de quelque Fr. 25'000.— permettra d'atteindre les objectifs souhaités. Ces nouvelles serrures seront posées avant la fin de l'année. Des passes "électroniquement ciblés" seront remis aux personnes ou commissions concernées, à titre provisoire ou non selon les cas, de manière à leur permettre un libre accès aux salles ou bureaux souhaités/réservés. L'ensemble des bâtiments communaux pourrait être équipé de la sorte, dans un second temps, après une nouvelle étude courant 2009.

Nouvelle ligne de transport urbain GBR

Dimanche 14 décembre, de 08h.30 à 18h.30, la nouvelle ligne du *Green Bus Rolle* entrera en service pour desservir les 14 arrêts de la Ville. Cette journée inaugurale et celle du lundi 15 décembre (de 06h.30 à 19h.30) seront libres de toute taxe de transport : une gratuité offerte à la population et aux visiteurs de la Commune destinée à leur faire (re)découvrir un des aspects de la mobilité douce à Rolle, après la mise en service, et l'inauguration le 9 octobre 1898, du tramway Rolle-Gimel disparu au siècle dernier. Un tous ménages sera prochainement distribué à la population pour rappeler les horaires et parcours du GBR (un bus toutes les 20 minutes) et l'inciter à en faire usage sans modération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter